



COURS PI

☆ *L'école sur-mesure* ☆

de la Maternelle au Bac, Établissement d'enseignement
privé à distance, déclaré auprès du Rectorat de Paris

Première - Module 4 - Les recompositions spatiales en Chine

Histoire-Géographie

v.5.1



- ✔ **Guide de méthodologie**
pour appréhender notre pédagogie
- ✔ **Leçons détaillées**
pour apprendre les notions en jeu
- ✔ **Exemples et illustrations**
pour comprendre par soi-même
- ✔ **Prolongement numérique**
pour être acteur et aller + loin
- ✔ **Exercices d'application**
pour s'entraîner encore et encore
- ✔ **Corrigés des exercices**
pour vérifier ses acquis

www.cours-pi.com

Paris & Montpellier



EN ROUTE VERS LE BACCALAURÉAT

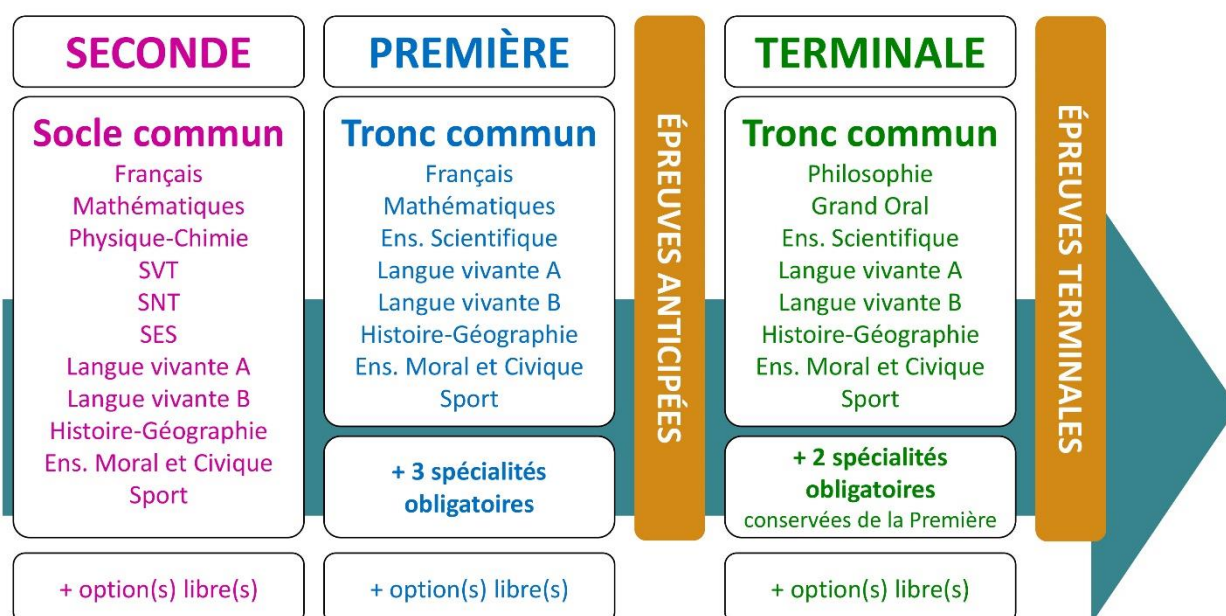
Comme vous le savez, la **réforme du Baccalauréat** est entrée en vigueur progressivement jusqu'à l'année 2021, date de délivrance des premiers diplômes de la nouvelle formule.

Dans le cadre de ce nouveau Baccalauréat, **notre Etablissement**, toujours attentif aux conséquences des réformes pour les élèves, s'est emparé de la question avec force **énergie** et **conviction** pendant plusieurs mois, animé par le souci constant de la réussite de nos lycéens dans leurs apprentissages d'une part, et par la **pérennité** de leur parcours d'autre part. Notre Etablissement a questionné la réforme, mobilisé l'ensemble de son atelier pédagogique, et déployé tout **son savoir-faire** afin de vous proposer un enseignement tourné continuellement vers l'**excellence**, ainsi qu'une scolarité tournée vers la **réussite**.

- Les **Cours Pi** s'engagent pour faire du parcours de chacun de ses élèves un **tremplin vers l'avenir**.
- Les **Cours Pi** s'engagent pour ne pas faire de ce nouveau Bac un diplôme au rabais.
- Les **Cours Pi** vous offrent **écoute** et **conseil** pour coconstruire une **scolarité sur-mesure**.

LE BAC DANS LES GRANDES LIGNES

Ce nouveau Lycée, c'est un enseignement à la carte organisé à partir d'un large tronc commun en classe de Seconde et évoluant vers un parcours des plus spécialisés année après année.



CE QUI A CHANGÉ

- Il n'y a plus de séries à proprement parler.
- Les élèves choisissent des spécialités : trois disciplines en classe de Première ; puis n'en conservent que deux en Terminale.
- Une nouvelle épreuve en fin de Terminale : le Grand Oral.
- Pour les lycéens en présentiel l'examen est un mix de contrôle continu et d'examen final laissant envisager un diplôme à plusieurs vitesses.
- Pour nos élèves, qui passeront les épreuves sur table, le Baccalauréat conserve sa valeur.

CE QUI N'A PAS CHANGÉ

- Le Bac reste un examen accessible aux candidats libres avec examen final.
- Le système actuel de mentions est maintenu.
- Les épreuves anticipées de français, écrit et oral, tout comme celle de spécialité abandonnée se dérouleront comme aujourd'hui en fin de Première.



A l'occasion de la réforme du Lycée, nos manuels ont été retravaillés dans notre atelier pédagogique pour un accompagnement optimal à la compréhension. Sur la base des programmes officiels, nous avons choisi de créer de nombreuses rubriques :

- **Suggestions de lecture** pour s'ouvrir à la découverte de livres de choix sur la matière ou le sujet.
- **Des séquences** pour mettre en pratique le raisonnement vu dans le cours et s'accaparer les ressorts de l'analyse, de la logique, de l'argumentation, et de la justification.
- **Le temps du bilan** pour souligner les points de cours à mémoriser au cours de l'année.
- **Pour aller plus loin** pour visionner des sites ou des documentaires ludiques de qualité.
- Et enfin... la rubrique **Les Clés du Bac by Cours Pi** qui vise à vous donner, et ce dès la seconde, toutes les cartes pour réussir votre examen : notions essentielles, méthodologie pas à pas, exercices types et fiches étape de résolution !

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE PREMIÈRE

Module 4 – Dynamiques des territoires en recomposition, de la dimension locale aux puissances mondiales

L'AUTEURE



Anne GOUZIN

« L'empathie, l'écoute, la patience et la bienveillance sont pour moi parmi les qualités principales de l'enseignant. » Professeure agrégée d'Histoire-Géographie formée en communication non-violente, écrivain public passionnée par les mots, les livres et les gens, Anne Gouezin vous entraînera ici avec passion à la découverte de l'Histoire-Géographie, au travers d'un module qu'elle a pensé comme un voyage documentaire.

PRÉSENTATION

Ce **cours** est divisé en chapitres, chacun comprenant :

- Le **cours**, conforme aux programmes de l'Education Nationale
- Des **exercices d'application et d'entraînement**
- Les **corrigés** de ces exercices
- Des **devoirs** soumis à correction (et **se trouvant hors manuel**). Votre professeur vous renverra le corrigé-type de chaque devoir après correction de ce dernier.

Pour une manipulation plus facile, les corrigés-types des exercices d'application et d'entraînement sont regroupés en fin de manuel.

CONSEILS À L'ÉLÈVE

Vous disposez d'un support de Cours complet : **prenez le temps** de bien le lire, de le comprendre mais surtout de l'**assimiler**. Vous disposez pour cela d'exemples donnés dans le cours et d'exercices types corrigés.

Vous pouvez rester un peu plus longtemps sur une unité mais travaillez régulièrement.

LES DEVOIRS

Les devoirs constituent le moyen d'évaluer l'acquisition de **vos savoirs** (« Ai-je assimilé les notions correspondantes ? ») et de **vos savoir-faire** (« Est-ce que je sais expliquer, justifier, conclure ? »).

Placés à des endroits clés des apprentissages, ils permettent la vérification de la bonne assimilation des enseignements.

Aux *Cours Pi*, vous serez accompagnés par un **professeur selon chaque matière** tout au long de votre année d'étude. Référez-vous à votre « Carnet de Route » pour l'identifier et découvrir son parcours.

Avant de vous lancer dans un devoir, assurez-vous d'avoir **bien compris les consignes**.

Si vous repérez des difficultés lors de sa réalisation, n'hésitez pas à le mettre de côté et à revenir sur les leçons posant problème. **Le devoir n'est pas un examen**, il a pour objectif de s'assurer que, même quelques jours ou semaines après son étude, une notion est toujours comprise.

Aux Cours Pi, chaque élève travaille à son rythme, parce que chaque élève est différent et que ce mode d'enseignement permet le « sur-mesure ».

Nous vous engageons à respecter le moment indiqué pour faire les devoirs. Vous les identifierez par le bandeau suivant :



Vous pouvez maintenant
faire et envoyer le **devoir n°1**



Il est **important de tenir compte des remarques, appréciations et conseils du professeur-correcteur**. Pour cela, il est **très important d'envoyer les devoirs au fur et à mesure** et non groupés. **C'est ainsi que vous progresserez !**

Donc, dès qu'un devoir est rédigé, envoyez-le aux *Cours Pi* par le biais que vous avez choisi :

- 1) Par **soumission en ligne** via votre espace personnel sur **PoulPi**, pour un envoi **gratuit, sécurisé** et plus **rapide**.
- 2) Par **voie postale** à *Cours Pi*, 9 rue Rebuffy, 34 000 Montpellier
*Vous prendrez alors soin de joindre une **grande enveloppe libellée à vos nom et adresse**, et **affranchie au tarif en vigueur** pour qu'il vous soit retourné par votre professeur.*

N.B. : *quel que soit le mode d'envoi choisi, vous veillerez à **toujours joindre l'énoncé du devoir** ; plusieurs énoncés étant disponibles pour le même devoir.*

N.B. : *si vous avez opté pour un envoi par voie postale et que vous avez à disposition un scanner, nous vous engageons à conserver une copie numérique du devoir envoyé. Les pertes de courrier par la Poste française sont très rares, mais sont toujours source de grand mécontentement pour l'élève voulant constater les fruits de son travail.*

VOTRE RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Professeur des écoles, professeur de français, professeur de maths, professeur de langues : notre Direction Pédagogique est constituée de spécialistes capables de dissiper toute incompréhension.

Au-delà de cet accompagnement ponctuel, notre Etablissement a positionné ses Responsables pédagogiques comme des « super profs » capables de co-construire avec vous une scolarité sur-mesure. En somme, le Responsable pédagogique est votre premier point de contact identifié, à même de vous guider et de répondre à vos différents questionnements.

Votre Responsable pédagogique est la personne en charge du suivi de la scolarité des élèves. Il est tout naturellement votre premier référent : une question, un doute, une incompréhension ? Votre Responsable pédagogique est là pour vous écouter et vous orienter. Autant que nécessaire et sans aucun surcoût.

QUAND
PUIS-JE
LE
JOINDRE ?

Du **lundi** au **vendredi** : horaires disponibles sur votre carnet de route et sur PoulPi.

QUEL
EST
SON
RÔLE ?

Orienter les parents et les élèves.

Proposer la mise en place d'un accompagnement individualisé de l'élève.

Faire évoluer les outils pédagogiques.

Encadrer et **coordonner** les différents professeurs.

VOS PROFESSEURS CORRECTEURS

Notre Etablissement a choisi de s'entourer de professeurs diplômés et expérimentés, parce qu'eux seuls ont une parfaite connaissance de ce qu'est un élève et parce qu'eux seuls maîtrisent les attendus de leur discipline. En lien direct avec votre Responsable pédagogique, ils prendront en compte les spécificités de l'élève dans leur correction. Volontairement bienveillants, leur correction sera néanmoins juste, pour mieux progresser.

QUAND
PUIS-JE
LE
JOINDRE ?

Une question sur sa correction ?

- faites un mail ou téléphonez à votre correcteur et demandez-lui d'être recontacté en lui laissant **un message avec votre nom, celui de votre enfant et votre numéro.**
- autrement pour une réponse en temps réel, appelez votre Responsable pédagogique.

LE BUREAU DE LA SCOLARITÉ

Placé sous la direction d'Elena COZZANI, le Bureau de la Scolarité vous orientera et vous guidera dans vos démarches administratives. En connaissance parfaite du fonctionnement de l'Etablissement, ces référents administratifs sauront solutionner vos problématiques et, au besoin, vous rediriger vers le bon interlocuteur.

QUAND
PUIS-JE
LE
JOINDRE ?

Du **lundi** au **vendredi** : horaires disponibles sur votre carnet de route et sur PoulPi.
04.67.34.03.00
scolarite@cours-pi.com



LE SOMMAIRE

Histoire-Géographie – Module 4 – Dynamiques des territoires en recomposition,
de la dimension locale aux puissances mondiales

CHAPITRE 1. La France : les systèmes productifs entre valorisation locale et intégration européenne et mondiale 1

Q OBJECTIFS

- Comprendre et expliquer, par l'exemple de Michelin, comment une firme adapte ses systèmes productifs à la mondialisation.
- Décrire ce qu'est un *cluster* scientifique et montrer son importance pour la compétitivité d'un territoire à l'échelle mondiale.
- Connaître le concept de pôle de compétitivité.
- Faire le lien entre la fragmentation des espaces de production et la multiplication des flux.
- Comprendre et décrire les mécanismes de relocalisation industrielle.

Q COMPÉTENCES VISÉES

- Nommer et localiser les grands repères géographiques ainsi que les principaux processus et phénomènes étudiés.
- Mettre en œuvre le changement d'échelle.
- Transposer un texte en croquis.
- Confronter le savoir acquis en géographie avec ce qui est lu.
- Identifier les contraintes et les ressources d'une situation géographique.
- Savoir lire et comprendre un texte, une série statistique, une carte.
- Employer les notions et le lexique acquis en géographie à bon escient.
- Procéder à l'analyse critique d'un document.

Première approche	2
1. Les effets de la mondialisation sur les systèmes productifs français	3
2. Un territoire qui dispose de nombreux atouts	7
3. Des espaces productifs performants, adaptés à la mondialisation	14
4. Géographie des espaces productifs français (croquis)	24
Les Clés du Bac	27

CHAPITRE 2. La fragmentation des espaces ruraux 33

Q OBJECTIFS

- Comprendre en quoi la « Révolution verte » a permis à l'Inde de devenir une grande puissance agricole mondiale.
- Comprendre comment les systèmes agricoles s'insèrent dans la mondialisation.
- Analyser le lien entre agriculture et ruralité.
- Mettre en avant l'effet de la périurbanisation sur la baisse du pourcentage de la population rurale relative à la population mondiale.
- Comprendre les deux grands types de systèmes agricoles dans le monde (intensif et extensif).

Q COMPÉTENCES VISÉES

- Nommer et localiser les grands repères géographiques ainsi que les principaux processus et phénomènes étudiés.
- Mettre en relation des faits de localisations différentes.
- Identifier les contraintes et les ressources d'une situation géographique.
- Savoir lire et comprendre un texte, une série statistique, une carte, un document iconographique.
- Employer les notions et le lexique acquis en géographie à bon escient.

- Utiliser une approche géographique pour mener une analyse.

Première approche	34
1. Étude de cas : les mutations des espaces ruraux en Toscane, région rurale d'un pays très développé	35
2. Étude de cas : les mutations agricoles et recompositions des espaces ruraux en Inde, pays émergent	40
3. Les dynamiques de peuplement des espaces ruraux.....	46
4. Des espaces ruraux diversifiés et inégalement intégrés à la mondialisation	54
Les Clés du Bac	56

CHAPITRE 3. Affirmation des fonctions non agricoles et conflits d'usages 65

Q OBJECTIFS

- Comprendre en quoi la périurbanisation entraîne la fragmentation des espaces ruraux.
- Connaître le concept de « gentrification rurale ».
- Décrire la multiplication des fonctions des espaces ruraux et son impact sur les conflits d'usages.
- Maîtriser le concept de *land grabbing*.
- Comprendre ce qu'est la « patrimonialisation » des territoires ruraux.

Q COMPÉTENCES VISÉES

- Nommer et localiser les grands repères géographiques ainsi que les principaux processus et phénomènes étudiés.
- Identifier les contraintes et les ressources d'une situation géographique.
- Mettre en relation des faits de localisation différente.
- Confronter le savoir acquis en géographie avec ce qui est lu et entendu.
- Savoir lire et comprendre un texte, une série statistique, une carte.
- Employer les notions et le lexique acquis en géographie à bon escient.

Première approche	66
1. Étude de cas : L'Alberta, une province rurale du Canada	67
2. La multifonctionnalité des espaces ruraux entraîne des conflits d'usages	73
3. Protéger les espaces ruraux	80
Les Clés du Bac	87

CHAPITRE 4. La France : des espaces ruraux multifonctionnels, entre initiatives locales et politiques européennes 93

Q OBJECTIFS

- Comprendre et décrire le rôle de la France en tant qu'exportateur mondial de produits alimentaires.
- Décrire les systèmes de production agricole français.
- Connaître les quatre types de territoires ruraux en France.
- Faire le lien entre le dynamisme démographique agricole et l'exode rural, la périurbanisation et/ou l'installation de « néo-ruraux ».
- Connaître la notion de territoire hyper-rural.
- Décrire l'aspect multifonctionnel des espaces ruraux français.
- Comprendre ce qu'est la Politique agricole commune.

Q COMPÉTENCES VISÉES

- Nommer et localiser les principaux processus et phénomènes étudiés.

- Identifier les contraintes et les ressources d'une situation géographique.
- Mettre en relation des faits de localisation différents.
- Confronter le savoir acquis en géographie avec ce qui est entendu, lu et vécu.
- Savoir lire et comprendre un texte, une série statistique, une carte.
- Employer les notions et le lexique acquis en géographie à bon escient.

Première approche	94
1. La recomposition des espaces ruraux français	95
2. Des espaces ruraux multifonctionnels	104
3. Les enjeux d'aménagements	107
Les Clés du Bac	114

CHAPITRE 5. La Chine : des recompositions spatiales multiples **121**

Q OBJECTIFS

- Comprendre et décrire le nouveau modèle de développement chinois.
- Savoir expliquer pourquoi les politiques d'aménagement du territoire ont permis de réduire les inégalités territoriales.
- Décrire les inégalités de développement à l'échelle du territoire chinois.
- Connaître et décrire les types de transition (économique, démographique et urbaine) que connaît la Chine depuis les années 1980.
- Connaître les différentes ressources énergétiques de la Chine et leur lien avec la « diplomatie de l'énergie ».
- Décrire les effets de l'intensification de l'agriculture chinoise sur la balance entre importation et exportation des ressources et la situation environnementale.
- Connaître et décrire les facteurs de la recomposition du territoire chinois.

Q COMPÉTENCES VISÉES

- Nommer et localiser les grands repères géographiques ainsi que les principaux processus et phénomènes étudiés.
- Identifier les contraintes et les ressources d'une situation géographique.
- Mettre en relation des faits de localisations différentes.
- Savoir lire et comprendre un texte, une série statistique, une carte.
- Employer les notions et le lexique acquis en géographie à bon escient.
- Réaliser des productions graphiques.

Première approche	122
1. Un développement accéléré	124
2. Une pression croissante sur les ressources	134
3. Les recompositions spatiales	146
Les Clés du Bac	155



ESSAIS SUR LA GÉOGRAPHIE

- **Dictionnaire de la géographie** *Pierre George et Fernand Verger*
- **Dictionnaire de la géographie** *Jacques Lévy*
- **Qu'est-ce que la géographie ?** *Jacques Scheibling*
- **La légende de la géographie** *Gilles Lapouge*

ATLAS

- **Atlas de la mondialisation. Une seule terre, des mondes** *Laurent Carroué*
- **Le dessous des cartes : atlas géopolitique** *Jean-Christophe Victor*
- **L'Atlas des atlas : le monde vu d'ailleurs en 200 cartes** *Courrier international*
- **Atlas des transports, les paradoxes de la mise en réseau du monde** *Jean Varlet et Pierre Zembri*

REVUES ET SITES

- **DIPOWEB** www.diploweb.com
- **GEOCONFLUENCES** www.geoconfluences.ens-lyon.fr

ÉMISSIONS ET DOCUMENTAIRES AUDIOVISUELS

- **Le dessous des cartes** *Arte*
- **Product** *une série de mini-reportages sur la mondialisation Arte*



LA FRANCE : LES SYSTÈMES PRODUCTIFS ENTRE VALORISATION LOCALE ET INTÉGRATION EUROPÉENNE ET MONDIALE



L'espace productif mondial se recompose : les espaces de production se sont **fragmentés** et **spécialisés**, sous l'impulsion notamment des **FMN**, générant des flux de plus en plus importants. Leur localisation favorise les territoires les plus attractifs et fonctionnels, c'est-à-dire les **littoraux** et les grandes **métropoles**.

Cette recomposition affecte également les **systèmes productifs français**, qui subissent les mêmes mutations, doivent s'adapter à une concurrence devenue mondiale et rester compétitifs, tout en s'insérant dans le système d'échanges de l'Union européenne. Ces reconfigurations ont pris parfois des formes douloureuses, comme à Roubaix : délocalisations, fermetures d'usines. Mais le savoir-faire français, sa capacité d'innovation et les politiques mises en place par l'État ont transformé de façon dynamique certains territoires. C'est cette nouvelle géographie des espaces productifs que nous allons étudier, après en avoir analysé les principaux facteurs.

Un **espace productif** est le lieu où sont situées les activités économiques, un **système productif** se définit comme : « l'ensemble des activités productives (qui produisent de la richesse) fonctionnant en système (en interdépendance, en réseau) à vaste échelle, étudiées par la géographie dans leur dimension spatiale ».

Q OBJECTIFS

- Comprendre et expliquer, par l'exemple de Michelin, comment une firme adapte ses systèmes productifs à la mondialisation.
- Décrire ce qu'est un *cluster* scientifique et montrer son importance pour la compétitivité d'un territoire à l'échelle mondiale.
- Connaître le concept de pôle de compétitivité.
- Faire le lien entre la fragmentation des espaces de production et la multiplication des flux.
- Comprendre et décrire les mécanismes de relocalisation industrielle.

Q COMPÉTENCES VISÉES

- Nommer et localiser les grands repères géographiques ainsi que les principaux processus et phénomènes étudiés.
- Mettre en œuvre le changement d'échelle.
- Transposer un texte en croquis.
- Confronter le savoir acquis en géographie avec ce qui est lu.
- Identifier les contraintes et les ressources d'une situation géographique.
- Savoir lire et comprendre un texte, une série statistique, une carte
- Employer les notions et le lexique acquis en géographie à bon escient.
- Procéder à l'analyse critique d'un document.



Première approche



Nord : le retour de l'industrie textile

Visionnez le reportage suivant et répondez aux questions.

<https://youtu.be/loZv-X38Qhc>



1. Dans quelle région de France cette nouvelle entreprise est-elle située ?

.....

2. Où avait-elle été délocalisée ?

.....

3. Pourquoi ce chef d'entreprise choisit-il de s'implanter à Roubaix ?

.....

.....

4. Quel pays a concurrencé le textile français dans les années 1980 et entraîné la fermeture des filatures de Roubaix ?

.....

.....

.....

5. Comment la créatrice Amandine Labbé parvient-elle à innover, dans ce secteur traditionnel du textile ?

.....

.....

1. Elle est située dans les Hauts-de-France.

2. Elle avait été délocalisée en Belgique.

3. À Roubaix, les savoir-faire locaux (tisseurs et teinturiers) ont subsisté. En France, il existe de nombreuses écoles de couture et de stylisme réputées.

4. La concurrence est venue de Chine.

Un « Maison des modes », créé en commun, se donne pour objectif de relancer la création. Les créateurs sont encouragés à s'y installer, ils bénéficient de subventions et de conseils.

5. Elle crée des textiles pour habiller les prothèses (qui ont été portées par certains sportifs lors des Jeux paralympiques).

La France, depuis les années 1960, s'est désindustrialisée. L'industrie textile n'a pas résisté à la concurrence des puissances émergentes et aux délocalisations. Le Nord et l'Est du pays ont fermé leurs usines, mettant au chômage des milliers d'ouvriers.

Ces dernières années, un frémissement de renouveau est visible, comme le montre le reportage. Sommes-nous en transition vers une réindustrialisation du territoire ?

LA FRANCE : LES SYSTÈMES PRODUCTIFS ENTRE VALORISATION LOCALE ET INTÉGRATION EUROPÉENNE ET MONDIALE

Les effets de la mondialisation sur les systèmes productifs français

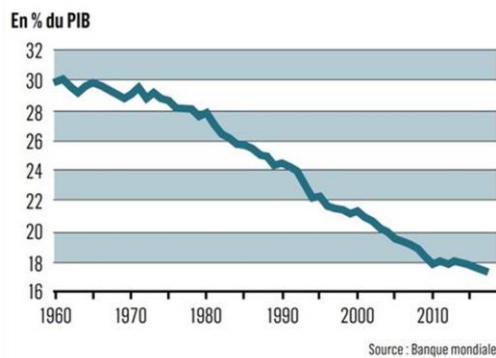


RÉFLÉCHISSONS ENSEMBLE

À partir de ces documents répondez aux questions associées

Document 1. La désindustrialisation en France

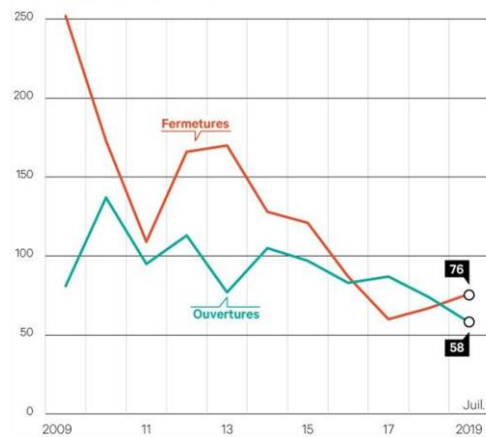
L'industrie dans le PIB de la France



<https://www.latribune.fr/economie/france/industrie-du-futur-l-heure-de-la-mobilisation-a-sonne-796977.html>

La France perd à nouveau des usines

En nombre, pour les 7 premiers mois

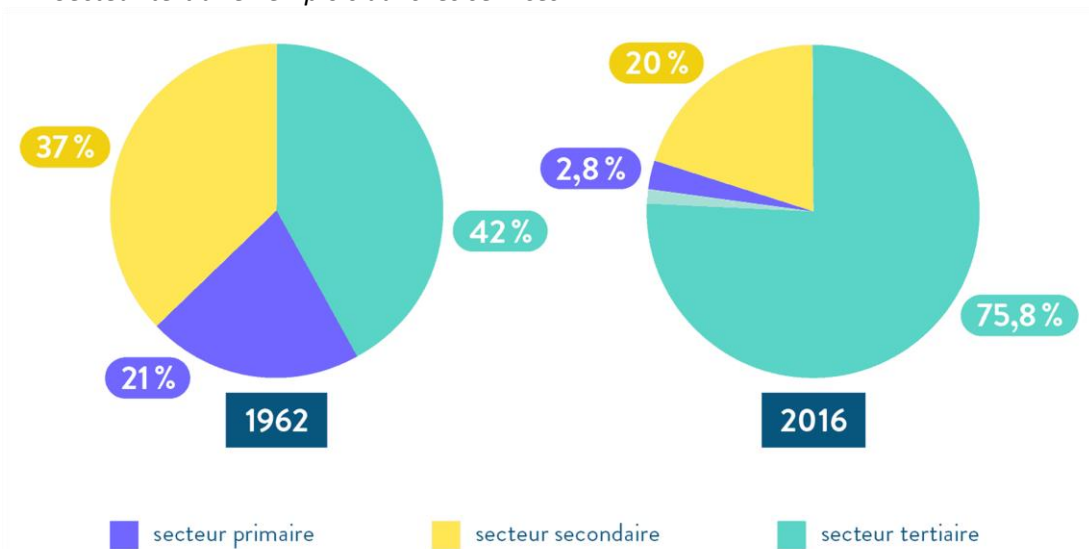


<https://www.lesechos.fr/industrie-services/industrie-lourde/la-france-narrive-plus-a-creer-de-nouvelles-usines-1131843>

Document 2. Répartition des Français par secteur d'activités

Rappel :

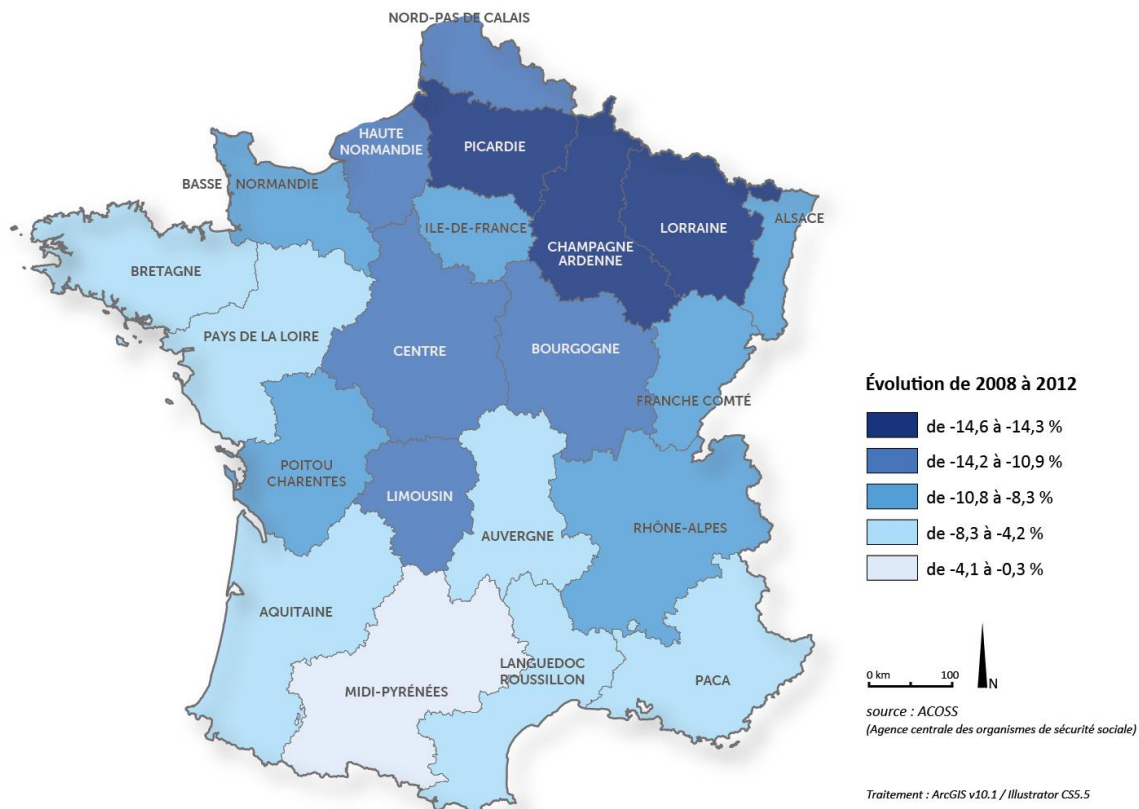
- Secteur primaire : emplois dans l'agriculture
- Secteur secondaire : emplois dans l'industrie
- Secteur tertiaire : emplois dans les services



Statistiques Insee

Document 3. Évolution de l'emploi salarié dans l'industrie manufacturière (2008-2012)

Taux d'évolution de l'emploi salarié dans l'industrie manufacturière de 2008 à 2012



<https://journals.openedition.org/rge/6236>

Document 4. Les causes de la désindustrialisation en France et en Europe

« Le poids de l'industrie dans le PIB français n'est plus que de 20 %. Partout en Europe, et ce depuis les années 1970, de nombreux pays subissent un processus de désindustrialisation à la fois lent et violent. Tertiariation de l'économie [on consomme davantage de services et moins de produits manufacturés], délocalisations massives, faible compétitivité des coûts salariaux [ensemble des dépenses qui incombe à l'employeur pour l'emploi d'un salarié]... sont autant de facteurs qui expliquent ce déclin de l'industrie manufacturière en France et en Europe. »

<https://www.la-fabrique.fr/fr/>

Document 5. Les grandes entreprises, championnes des délocalisations

« En effet, le tissu industriel français était composé plus qu'ailleurs de grandes entreprises, *“celles-ci ont tiré plus fortement avantage de leur capacité à produire dans des pays à faibles coûts pour compenser la dérive des coûts en France par rapport à leurs concurrents”*. *“Les grandes entreprises françaises sont donc devenues les championnes de la délocalisation, ce qui leur a permis de maintenir leur compétitivité au niveau mondial, mais au détriment de l'emploi industriel en France”*, explique le rapport. Ainsi, l'emploi des filiales industrielles à l'étranger des groupes français représente 62 % de l'emploi industriel en France, contre 52 % au Royaume-Uni, 38 % en Allemagne, 26 % en Italie et 10 % en Espagne. L'exemple du secteur automobile illustre ce paradoxe d'un *“pays qui compte de grands constructeurs mondiaux”* comme Renault ou PSA, *“mais une industrie qui s'est beaucoup affaiblie”* par rapport à sa voisine allemande, a souligné Gilles de Margerie. »

<https://www.latribune.fr/economie/france/la-france-championne-des-delocalisations-selon-france-strategie-862819.html>

1. Complétez le tableau à l'aide des documents :

Signes de désindustrialisation (documents 1, 2 et 3)	Causes de la désindustrialisation (documents 4 et 5)	Effets géographiques (document 3)

2. Relevez l'évolution de la part du secteur primaire (agriculture) dans les emplois en France.

.....

3. Quel secteur de l'économie est aujourd'hui majoritaire dans l'emploi en France ?

.....

.....

4. Rédigez un paragraphe sur la désindustrialisation en France et ses causes, en utilisant vos réponses aux questions précédentes.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

1.

Signes de désindustrialisation	Causes de la désindustrialisation	Effets géographiques
<ul style="list-style-type: none">- La part de l'industrie dans le PIB de la France a chuté : de 30 % en 1960, elle est passée à moins de 18 % en 2017.- Les fermetures d'usines ont dépassé, en 2019, le nombre des ouvertures.- La part du nombre de travailleurs du secondaire a diminué, de 37 % à 20 % (1 actif sur 5) entre 1962 et 2016.- Toutes les régions de France ont vu le taux d'emploi salarié dans l'industrie baisser, entre 2008 et 2012.	<ul style="list-style-type: none">- Tertiariation (on consomme moins de biens et plus de services).- Délocalisations massives (les grandes entreprises françaises sont les « championnes » des délocalisations).- Faible compétitivité des coûts salariaux.	<ul style="list-style-type: none">- Désindustrialisation particulièrement forte dans les territoires de tradition industrielle ancienne (mines, sidérurgie, textile), c'est-à-dire le Nord et l'Est de la France.

2. La part du secteur primaire, déjà peu élevée en 1962 (21 %) est très basse en 2016 (2,8 %).

3. Il s'agit du secteur tertiaire, qui occupe les 2/3 des actifs en 2016 : 75,8 % (42 % seulement en 1962), signe d'un haut niveau de développement.

4. La France subit un phénomène de désindustrialisation depuis les années 1960. C'est le résultat de la tertiarisation de l'économie (les Français consomment davantage de services et moins de produits manufacturés), des délocalisations massives (les entreprises délocalisent pour maintenir leur compétitivité) et de la faible compétitivité des coûts salariaux. Cette désindustrialisation s'est traduite par une baisse très importante de la part de l'industrie dans le PIB français (moins de 20 % en 2019) et du nombre d'actifs du secteur secondaire (20 % des actifs seulement en 2016 contre 75 % dans le tertiaire). Le Nord et l'Est de la France ont été particulièrement touchés. Entre 2017 et 2019, le nombre de fermetures d'usines est reparti à la hausse, alors que celui des ouvertures semble poursuivre sa baisse.

Le royaume de France au début du XVI^{ème} siècle n'a pas encore de frontières fixes (la cartographie est encore hésitante, la notion de territoire royal et de ses limites, au sens géographique, est vague). En deux siècles, grâce aux **conquêtes** royales – ou par mariage, comme c'est le cas pour l'acquisition de la Lorraine en 1738 – le territoire atteint sa forme quasi définitive et les frontières se fixent.

L'état les protège en confiant à l'architecte **Vauban** la construction de **citadelles fortifiées**. Une réflexion sur **son organisation spatiale** est menée et conduit à certains **aménagement**s, comme le creusement du **Canal du Midi** par Pierre-Paul Riquet.

LA FRANCE : LES SYSTÈMES PRODUCTIFS ENTRE VALORISATION LOCALE ET INTÉGRATION EUROPÉENNE ET MONDIALE

Un territoire qui dispose de nombreux atouts



Les avantages d'une implantation locale : l'exemple de Michelin



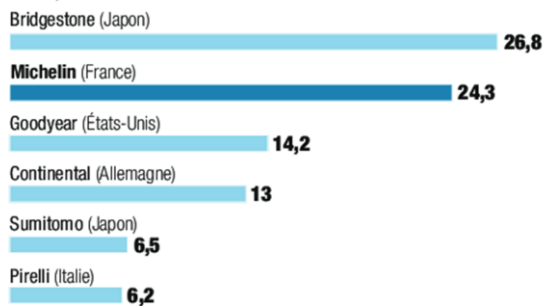
RÉFLÉCHISSONS ENSEMBLE

À partir de ces documents répondez aux questions associées

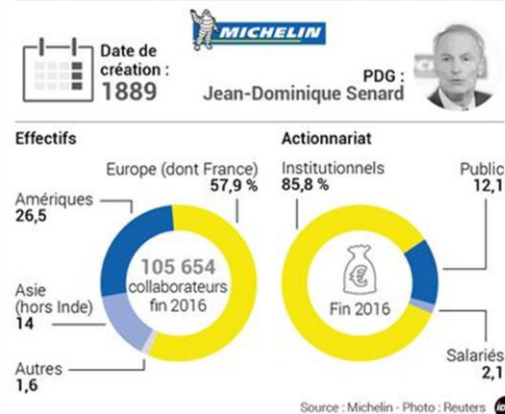
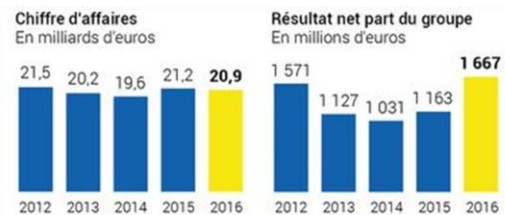
Document 6. Les chiffres clés du groupe Michelin

MICHELIN, NUMÉRO DEUX DES PNEUMATICIENS

Classement mondial des fabricants de pneumatiques en 2018
ventes, en milliards de dollars



<https://www.ladepeche.fr/article/2017/06/22/2598955-michelin-va-supprimer-1-500-emplois-france-depart-contraint.html>



Document 7. Les usines Michelin dans le monde



<https://tpemichelinetlamondialisation-27.webself.net>

Document 8. Michelin et Clermont-Ferrand

« Débutée en 1889 avec la création de cette entreprise familiale par les frères André et Édouard Michelin, tous deux natifs de la cité auvergnate, cette histoire commune se poursuit depuis en dépit des turpitudes de l'économie de marché. Si le leader mondial du pneumatique a profondément réduit son activité dans son berceau historique, une série de plans sociaux ayant fait passer les effectifs clermontois de près de 30 000 salariés au début des années 1980 à un peu plus de 10 000 aujourd'hui, le poids de la firme dans l'économie locale demeure cependant très important. "L'entreprise, qui reste le premier employeur de la région Auvergne-Rhône-Alpes, génère plusieurs milliers d'emplois indirects et compte 800 sous-traitants uniquement dans le département du Puy-de-Dôme", détaille Thomas Zanetti, maître de conférences en géographie urbaine au laboratoire EVS. »

<https://popsciences.universite-lyon.fr/ressources/michelin-clermont-ferrand-parangon-de-la-ville-usine-du-21e-siecle/>

Document 9. Les délocalisations

« Sa bonne santé, Michelin la doit à l'internationalisation. Depuis plusieurs années, ses capacités de production ont basculé vers des usines géantes situées dans des pays où la main-d'œuvre est meilleur marché : l'Inde, la Chine et le Brésil. Le mouvement doit se poursuivre. En 2019, ses capacités de production se situaient encore à 45 % en Europe contre 23 % en Asie et en Amérique du Sud.

Dès 2023, elles doivent passer à 36 % en Europe contre 34 % en Asie et en Amérique du Sud. Pas étonnant que dans son pays natal, l'emploi souffre et que des questions se posent. "À Clermont, la peur de perdre Michelin est toujours là", témoigne le géographe Thomas Zanetti, auteur d'une thèse sur l'ancrage territorial du groupe.

Michelin ? Une institution, tout simplement. C'est pourquoi tout en supprimant des postes, le groupe réaffirme haut et fort son attachement à la France. Sans doute un héritage de la gestion paternaliste de "monsieur François", emblématique patron de l'entreprise jusqu'en 1999, en état de choc lors des premiers plans sociaux, au début des années 80. »

Document 10. Michelin et l'innovation

« À l'occasion de son forum R&D, qui s'est tenu dans son centre de technologie près de Clermont-Ferrand, Michelin a célébré son prix décerné par Clarivate, qui place le groupe parmi les 100 entreprises les plus innovantes dans le monde en 2022. Clarivate est mondialement reconnu dans la fourniture d'informations et d'analyses fiables pour accélérer le rythme de l'innovation.

En 2021, Michelin a déposé 247 brevets, pour un total de 11 627 brevets actifs dans le monde. Sous l'impulsion du président Florent Menegaux, Michelin centre ses programmes d'innovations sur les pneumatiques, la mobilité connectée, notamment pour les flottes et les véhicules lourds, mais se diversifie aussi « en travaillant sur le médical, l'hydrogène, l'impression 3D métal, les matériaux de haute technologie ou de nouveaux usages ».



FACTOLAB

INFORMATION PRESSE
Clermont-Ferrand, le 10 février 2017

Trois laboratoires de recherche universitaires clermontois et le groupe Michelin créent un laboratoire commun de R&D, FactoLab

<https://www.auto-infos.fr/article/michelin-dans-le-gotha-mondial-de-l-innovation.252942>

1. Montrez que Michelin est une grande firme multinationale (documents 6 et 7).

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2. Montrez que la réussite de Michelin repose sur son ancrage local (documents 8, 9 et 10) ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

3. Quels ont été les effets de la mondialisation sur la firme (documents 8 et 9) ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

4. Quelles sont ses stratégies pour rester compétitive (document 10) ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

1. Michelin présente toutes les caractéristiques d'une grande firme multinationale : ses effectifs et ses usines sont répartis sur tous les continents, dans le monde entier, Europe et Amérique en tête. Le groupe se place en tête des plus grands fabricants de pneumatiques du monde : il est même en deuxième position derrière le japonais Bridgestone en 2018, et devant l'américain Goodyear, avec un chiffre des ventes de 24,3 milliards de dollars.
2. Michelin est une entreprise familiale créée en 1889 à Clermont-Ferrand, où se trouve, aujourd'hui encore, son siège social. 10 000 Clermontois travaillent pour l'entreprise, elle est le « premier employeur de la région Rhône-Alpes ». Elle sous-traite ses commandes à 800 entreprises du département du Puy-de-Dôme. L'entreprise collabore également avec trois laboratoires de recherche de l'université de Clermont-Ferrand. Sa réussite est le résultat d'une synergie entre acteurs locaux.
3. La firme a fermé de nombreuses usines en France, à partir des années 1980, préférant délocaliser sa production dans des pays où le coût de la main-d'œuvre est moins élevé, notamment en Asie et en Amérique du Sud, ce qui a entraîné des pertes d'emploi pour les ouvriers clermontois.
4. Michelin fait le pari de l'innovation et investit dans la R&D (recherche et développement). Elle a, dans ce but, créé *FactoLab*, en partenariat avec des laboratoires de recherche clermontois. Son objectif est de développer des produits hauts de gamme (pneumatiques, mobilité connectée). Elle cherche également à se diversifier dans d'autres secteurs de la haute technologie : le « médical, l'impression 3D métal, les matériaux de haute technologie ou de nouveaux usages ».

L'entreprise **Michelin**, grande firme multinationale française, en **deuxième position mondiale** pour la fabrication des pneumatiques est un excellent exemple des atouts que possède la France pour adapter ses systèmes productifs à la mondialisation : un **savoir-faire** ancien, basé sur un **ancrage local** fort, une **résistance** à la concurrence et une **capacité d'innovation** fondée sur la synergie avec les acteurs locaux de la recherche et les universités.

L'entreprise mise aussi sur la **diversification** dans les technologies et les produits du futur.



De nombreux facteurs d'attractivité



RÉFLÉCHISSONS ENSEMBLE

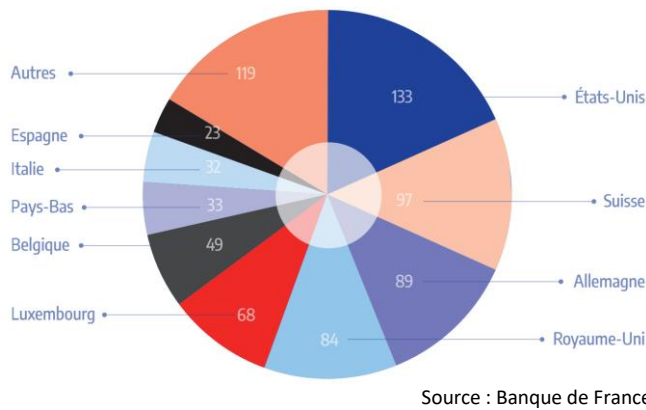
À partir de ces documents répondez aux questions associées

Document 11. La France continue d'attirer les investisseurs étrangers.

- “La France conserve en 2020 sa position de première destination des projets d'investissements étrangers en Europe, acquise en 2019, devant le Royaume-Uni et l'Allemagne, notamment pour les projets de production et les centres de R&D. La France a ainsi enregistré 17,7 % des annonces de projets d'investissements (contre 17,5 % pour le Royaume-Uni et 16,7 % pour l'Allemagne). [...]”
- Les atouts de la France restent multiples. Le pays offre, de par sa position géographique et la qualité de ses infrastructures, un accès direct privilégié aux principaux marchés du continent européen. Le tableau de bord souligne également que l'amélioration de la compétitivité en France depuis une dizaine d'années permet de concurrencer nos partenaires européens en matière de coût du travail. Par ailleurs, les mesures de soutien public à la R&D et la mobilisation des pouvoirs publics en faveur d'une croissance décarbonée sont autant d'atouts reconnus par les investisseurs étrangers.”

<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2022/01/17/publication-du-tableau-de-bord-de-l-attractivite-de-la-france-edition-2021>

Document 12. La répartition des stocks d'IDE entrants en France par pays investisseur (2019), en Md€



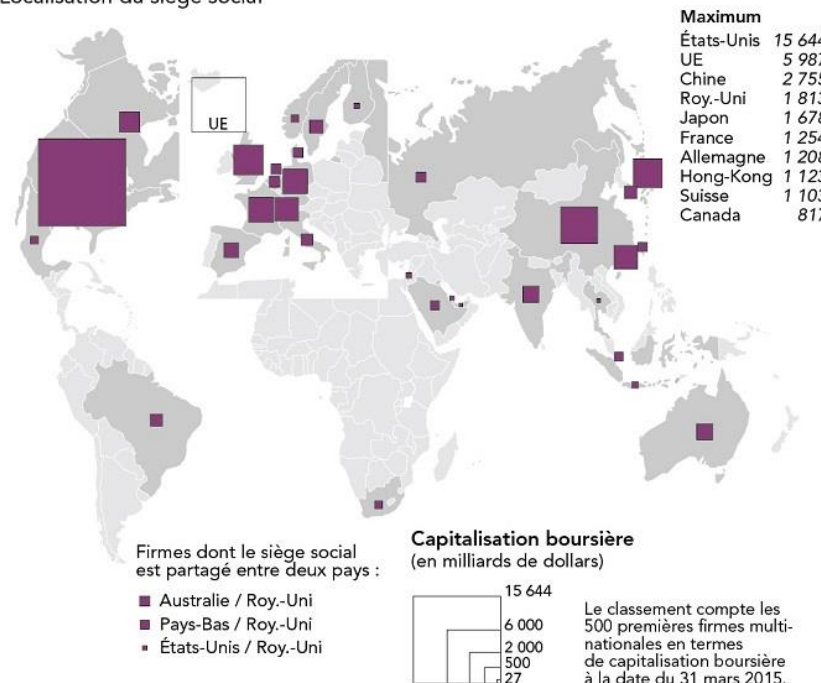
Sur le plan sectoriel, selon la Banque de France, les industries manufacturières (224 Md€, soit 28 % du stock total, dont 7 % dans l'industrie chimique et 4 % dans l'industrie pharmaceutique), les activités financières et d'assurance (25 %) et immobilières (21 %) concentrent l'essentiel du stock d'IDE en France.

<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/c6737dd2-44fa-48ac-930e-432426b62e65/files/e46d7878-a501-4059-a707-e606fa427be0>

Document 13. De puissantes firmes multinationales

LES 500 PREMIÈRES FIRMES MULTINATIONALES, 2015

Localisation du siège social



Source : Financial Times, « FT Global 500 », 2015, www.ft.com
© FNSP - Sciences Po, Atelier de cartographie, 2015

Document 14. Le rôle des FMN françaises dans le monde

« Les principales firmes multinationales françaises disposent dans l'ensemble, de plus de 45 000 filiales dans les pays en dehors de la France, hors secteur bancaire et de services non marchands. Cela représente environ 6 millions de salariés à l'étranger. Les pays d'implantation des FMN françaises sont principalement les USA avec 4 300 filiales et 214 milliards d'euros de chiffres d'affaires, le Royaume-Uni avec 3700 filiales et 103 milliards d'euros et l'Allemagne 3 400 filiales et 112 milliards d'euros de chiffres d'affaires.

L'Union européenne est également une zone d'implantation favorite des firmes multinationales françaises. Elle représente environ 2,2 millions de salariés.

Les filiales commerciales, quant à elles, se concentrent plutôt en Chine et au Brésil.

Les plus grandes firmes internationales françaises sont : Total, Sanofi-Aventis, BNP Paribas, L'Oréal, AXA, LVMH, Orange, EDF. »

<https://www.avivasigorta.com.tr/fmn-une-organisation-d-entreprise-a-l-echelle-mondiale/>

1. Le pays est très bien connecté à l'Europe et au monde grâce à sa position géographique et à ses infrastructures de qualité (aéroports internationaux, autoroutes, LGV). Sa compétitivité s'est améliorée, la R&D bénéficie du soutien des pouvoirs publics. Elle s'est aussi engagée dans la transition écologique. Ces éléments inspirent confiance aux investisseurs étrangers.
2. La France est la première réceptrice d'IDE en Europe, devant le Royaume-Uni et l'Allemagne. Les grandes puissances n'hésitent pas à y investir, États-Unis en tête.
3. Ils investissent principalement dans les industries manufacturières (projets de production et centres de R&D) et le tertiaire (activités financières et d'assurances et activités immobilières).
4. Nous avons vu dans l'exercice précédent le poids international de Michelin. La France compte d'autres firmes très puissantes, comme Total, L'Oréal ou Danone. De nombreuses FMN françaises sont classées parmi les 500 plus importantes FMN mondiales. Elles emploient 6 millions de salariés à l'étranger. En matière de capitalisation boursière, elles classent la France en 6^e position mondiale.
5. Elles sont implantées majoritairement dans les pôles moteurs de la mondialisation (États-Unis, Union européenne) et dans les grandes puissances émergentes (Chine et Brésil).
6. La France fait partie de la Triade, elle est l'un des pôles moteurs de la mondialisation, et se classe dans le top 10 des premières puissances mondiales. Grâce à son industrialisation ancienne, elle dispose d'un important savoir-faire local (Michelin). Ses systèmes productifs sont puissants (Airbus, grandes firmes multinationales comme Total, L'Oréal ou Danone).

Les pouvoirs publics investissent pour soutenir sa compétitivité et sa capacité d'innovation.

Elle est au cœur des flux d'IDE et la première réceptrice d'IDE en Europe.

Son territoire bénéficie d'une grande ouverture européenne et mondiale (le Global power city index a classé Paris en première position mondiale pour son accessibilité) : aéroports internationaux, réseaux LGV et autoroutier connectés aux infrastructures européennes, longueur importante de littoraux, grands ports, régions transfrontalières actives.



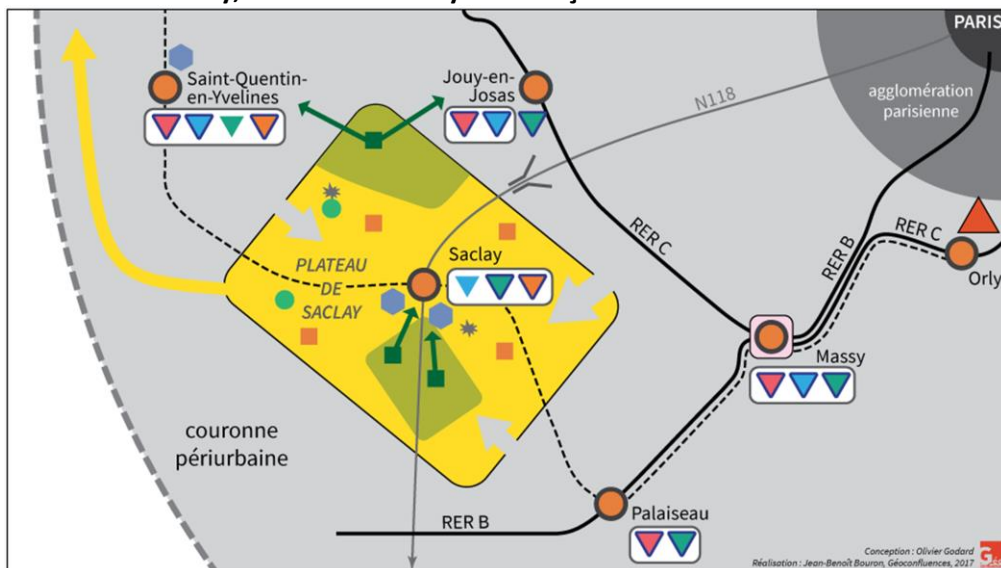
Étude de cas : Paris-Saclay, un grand pôle de l'innovation de rang mondial



RÉFLÉCHISSONS ENSEMBLE

À partir de ces documents répondez aux questions associées

Document 15. Paris-Saclay, une Silicon Valley à la française ?



I. Un plateau périurbain agricole

A. Une agriculture commerciale exportatrice

- Grandes cultures intensives
- Exploitation agricole
- Exportation des céréales dans le monde entier par Rouen

B. De nouvelles formes d'agriculture apparaissent

- Cultures maraîchères, biologiques...
- Exploitation agricole avec AMAP
- Vente locale des produits agricoles

C. La périurbanisation crée des tensions

- Agglomération urbaine
- Mitage des espaces ruraux par l'urbanisation
- Conflit d'usage entre agriculteurs et résidents

II. Un territoire productif innovant

A. Des industries d'avenir

- Industrie aérospatiale, défense et sécurité
- TIC (Technologies de l'Information et de la Communication)
- Industrie de la santé
- Industrie énergétique

B. Tournées vers l'innovation

- Établissement de recherche/développement
- Technopôle
- Université et grande école de renommée internationale

C. Et des services destinés à la population résidente

- Espace de loisirs (golf)
- Commerces de proximité, activités culturelles, services à la personne

III. Un espace relié à Paris et au monde

A. Connecté à l'agglomération

- Lignes de RER B et C
- Principales routes

B. Intégré aux réseaux nationaux et mondiaux

- La gare TGV de Massy permet d'accéder au réseau TGV sans passer par Paris
- Aéroport d'Orly, le 2e plus fréquenté en France

C. Mais des aménagements sont encore nécessaires

- Un plateau à franchir
- Un goulet d'étranglement et des embouteillages quotidiens
- Un projet de métro aérien : la ligne 18 du Grand Paris

<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/la-france-des-territoires-en-mutation/articles-scientifiques/paris-saclay>

Document 16. Le cluster de Paris-Saclay : une Silicon Valley à la française ?

« L'idée d'une Silicon Valley à la française a vu le jour en 2010, sous la présidence de Nicolas Sarkozy, en même temps que le Grand Paris et le projet de métro », raconte Philippe Van de Maele, le directeur de l'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay, qui pilote l'opération. L'objectif fixé à cet ingénieur, ancien président de l'Ademe et passé par chez Bouygues, est clair : réunir sur un seul territoire les fleurons de la recherche académique et privée française, afin de favoriser les collaborations entre chercheurs, étudiants et entreprises, mais aussi de gagner en visibilité internationale.



<https://www.capital.fr/votre-carriere/paris-saclay-la-silicon-valley-a-la-francaise-1315895>

Le choix du plateau de Saclay s'est imposé naturellement : le CNRS s'y est installé après la Seconde Guerre mondiale, suivi par le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) et l'université Paris-Sud. Dès la conception du projet, il a été prévu d'inscrire le site, desservi uniquement par la nationale 118, dans le plan de la future ligne 18 du métro Grand Paris Express, qui devra le relier notamment à Orly et à Versailles."

Document 17. Les meilleures universités françaises



JUIN 2021

<https://www.universite-paris-saclay.fr>

Document 18. Les étudiants d'AgroParisTech demandent le report de leur emménagement sur Paris-Saclay

« Le projet de déménagement d'AgroParisTech sur le plateau de Saclay avait été voté en 2015 de justesse, à une voix près. Le vote s'était fait sachant l'engagement du gouvernement pour finaliser en 2024 un tronçon de la ligne de métro, ligne 18, allant sur le plateau de Saclay. Nous avons appris début 2018 le report officiel à au moins 2027 de la ligne de métro. Ce qui signifie de très lourds problèmes de transport, à la fois pour le personnel et pour les étudiants, pendant au moins six ans. Une part significative du personnel devra subir plusieurs heures de transport en commun par jour. Seule la moitié des 2000 étudiants serait logée sur place. Des retours - comme de la part du directeur du Stif - indiquent que dès à présent les bus pour monter sur le plateau sont saturés, qu'il n'y a pas de marge de manœuvre et que dans l'avenir, le nombre de personnes à transporter doit croître. Les étudiants et les personnels se sont fortement mobilisés pour le report du déménagement. Une pétition a recueilli plus de 2000 signatures des étudiants et du personnel concernés (soit bien plus de la moitié).

Une journée de grève a été organisée et cette banderole exprime le sentiment largement partagé que d'aller sur le plateau de Saclay sans métro, c'est envoyer l'école dans le mur. »

https://www.snetap-fsu.fr/IMG/pdf/article_de_me_nagement_agroparis_tech.pdf

1. Relevez les objectifs du projet Paris-Saclay (document 16) ?

.....

.....

2. Quels sont les initiateurs du projet (document 16) ?

.....

.....

3. Complétez le tableau à l'aide des documents 15 à 18

Les atouts du site	La recherche d'une forte synergie entre acteurs de l'industrie et de la recherche	Un grand pôle de l'innovation

4. Relevez les limites du projet (document 15 et 18).

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

1. Il s'agit, pour l'État, de « réunir sur un seul territoire les fleurons de la recherche académique et privée française, afin de favoriser les collaborations entre chercheurs, étudiants et entreprises, mais aussi de gagner en visibilité internationale ». Ce projet se fait en lien avec celui du Grand Paris.
2. Le projet a été initié par l'État, sous la présidence de N. Sarkozy, un *Établissement public d'aménagement Paris-Saclay* a été constitué pour le piloter.
- 3.

Les atouts du site	La recherche d'une forte synergie entre acteurs de l'industrie et de la recherche	Un grand pôle de l'innovation
<p>La présence historique, sur le site, du CNRS, du CEA et de l'université Paris-Sud.</p> <p>Un espace relié à Paris et au monde :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Situé dans la couronne périurbaine de Paris, ville globale. - Connecté à l'aéroport d'Orly, le 2^{ème} plus fréquenté en France - Un accès direct aux lignes de LGV sans passer par Paris <p>Des commerces, services et loisirs à proximité, dans les communes environnantes.</p>	<p>Collaboration entre industries/établissements de recherche/universités/technopôles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Des industries de hautes technologies (aérospatiale, NTIC, santé, énergétique) - De nombreux établissements de recherches et technopôles - Des universités de renommée internationale (la 1^{ère} mondiale en mathématiques, la 1^{ère} européenne en physique), AgroParisTech (1^{er} dans l'agriculture).

4. Paris-Saclay connaît d'importants problèmes d'accessibilité. Les étudiants d'AgroParisTech ont même lancé un mouvement de protestation pour demander le report de leur emménagement sur le site. En effet, le projet de ligne de métro 18 a été repoussé et seule une moitié des étudiants pourra loger sur place, ce qui obligera les autres à effectuer de longs trajets. Le projet est aussi source de tensions (conflits d'usages entre agriculteurs et résidents), conséquences du mitage des espaces ruraux par l'urbanisation.

Paris-Saclay rassemble sur un même site le fleuron de la recherche scientifique, des universités françaises et des entreprises tournées vers **l'innovation**.

Le choix de sa localisation n'est pas anodin : c'est ici qu'avaient été installés, dans les années 1950, le **CNRS** (Centre national de la recherche scientifique) puis le **CEA**, l'**université Paris-Sud** et l'**École Polytechnique**. Situé à 25 km de Paris, proche de l'aéroport d'Orly, le projet est impulsé par l'État dans les années 2000, en lien avec celui du **Grand Paris**, qui doit le connecter efficacement à la capitale. L'objectif est de créer un **cluster scientifique** capable de rivaliser au niveau international avec les plus grands centres de l'innovation (*Silicon Valley*), grâce à la synergie entre les acteurs présents sur le site. Celui-ci accueille aujourd'hui **entre 15 et 20 % de la recherche française**.

Son extension se heurte cependant à certaines difficultés d'aménagement : réseau de transports inadapté, bétonisation de terres agricoles contestée.



Les pôles de compétitivité

Les **technopoles** sont apparues dans les années 1970 à l'initiative de l'État, à un moment où la politique d'aménagement du territoire s'orientait vers une valorisation des pôles de croissance urbains. Puis, dans les années 2000, les pouvoirs publics ont tourné leurs efforts vers la mise en place de « **pôles de compétitivité** ».



RÉFLÉCHISSONS ENSEMBLE

À partir de ces documents répondez aux questions associées

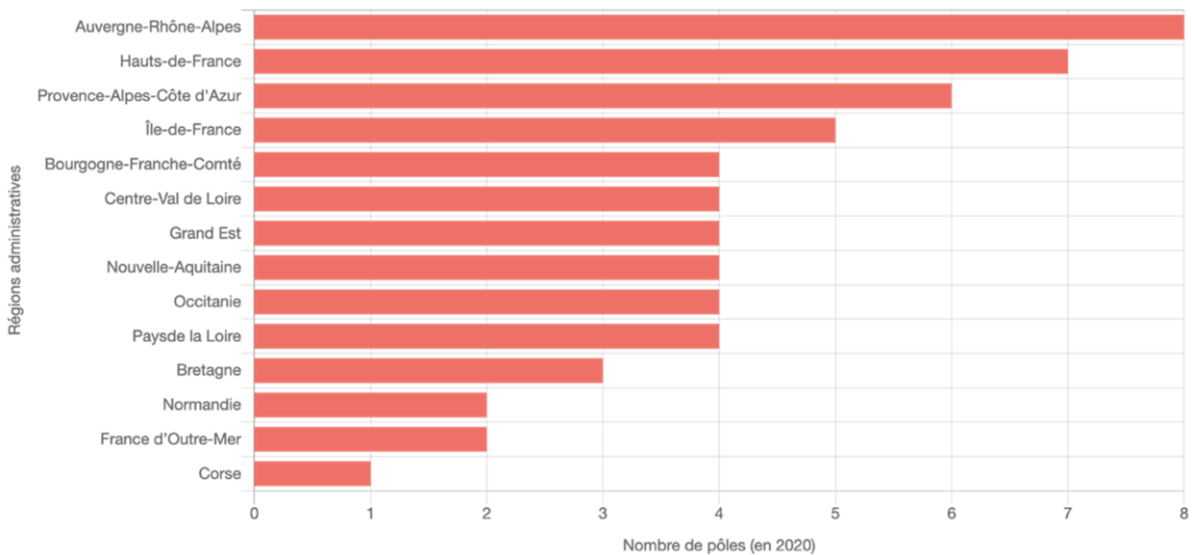


Document 19. Site entreprises.gouv.fr

<https://www.entreprises.gouv.fr/fr/innovation/poles-de-competitivite/presentation-des-poles-de-competitivite>



Document 20. Nombre de pôles de compétitivité par régions



<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/la-france-des-territoires-en-mutation/articles-scientifiques/poles-de-competitivite>

1. Quels acteurs sont impliqués dans la mise en place des pôles de compétitivité (document 19).

.....
.....

2. À quelle date cette politique a-t-elle été lancée (document 19) ?

.....
.....

3. Dans quel objectif (document 19) ?

.....
.....

4. Décrivez la répartition géographique des pôles de compétitivité sur le territoire français (documents 19 et 20).

5. Relevez deux exemples de pôles de compétitivité et effectuez une courte recherche sur internet pour préciser leur domaine d'activités.

6. Montrez que les compétences locales comptent dans la localisation des pôles de compétitivité. Trouvez un exemple (document 19).

1. Les pôles de compétitivité impliquent des entreprises, laboratoires de recherche, établissements de formation, ainsi que les pouvoirs publics nationaux et régionaux.
2. Cette politique a été lancée en 2004.
3. L'objectif était de renforcer la capacité d'innovation et de développer la croissance et l'emploi en France.
4. Les pôles de compétitivité sont concentrés dans les grandes métropoles : Paris, Lille, Lyon, Marseille, Toulouse, Nantes. Les régions qui comptent le plus de pôles de compétitivité sont Auvergne-Rhône-Alpes, les Hauts de France, PACA et l'île de France. On trouve aussi des pôles de compétitivité dans les régions d'outre-mer : Guadeloupe et Réunion.
5. Exemples : Cosmetic Valley à Chartres (parfumerie-cosmétique) ; Aerospace Valley à Toulouse (aérospatial)
6. Les pôles de compétitivité s'appuient « sur les structures existantes (tissu industriel, campus, infrastructures collectives, etc.) ». C'est par exemple le cas du Pôle européen de la céramique, localisé à Limoges, ville de la porcelaine.

Pour dynamiser le système productif français, les pouvoirs publics misent sur **l'innovation, dans des secteurs porteurs (nouvelles technologies)**. Les **pôles de compétitivité** sont mis en place dans les années 2000. L'État compte sur la synergie entre entreprises et recherche pour renforcer la compétitivité de l'industrie française. Cette politique s'appuie sur le réseau économique existant et sur les compétences locales. Les pôles de compétitivité viennent renforcer les **technopoles**, généralement situés dans les **métropoles** les plus dynamiques, à proximité desquels ils s'installent en priorité.



Les nouveaux facteurs de recomposition des systèmes



RÉFLÉCHISSONS ENSEMBLE

À partir de ces documents répondez aux questions associées

Document 21. Une nécessité économique ? (31 mars 2022)

« Avec la crise COVID, la relocalisation s'impose à tous. La pénurie de masques en 2020 comme les difficultés d'approvisionnement en 2021 ont cruellement mis en lumière les limites d'une production mondialisée et les conséquences de la désindustrialisation de la France (et plus largement de l'Europe) au profit de l'Asie. Une prise de conscience positive des entreprises françaises et des administrations publiques, accompagnée d'une mobilisation pour reprendre notre destin industriel et écologique en main. Depuis, la relocalisation est un terme à la mode. Le "Made In France" est de mise dans les conversations et les programmes électoraux. Il est évident qu'au-delà des approximations réglementaires habituelles, produire en France présente de nombreux avantages : meilleure maîtrise de nos ressources, créations durables d'emplois dans les territoires, investissements dans l'outil de production, décarbonation de notre économie et surtout plus forte résilience en temps de crise. »

<https://www.latribune.fr/>

Document 22. Le plan de relance du gouvernement soutient les relocalisations

« Bercy a mis sur la table 600 millions d'euros d'ici 2022 – dont 100 millions dès 2020 – pour soutenir l'investissement dans de nouvelles capacités de production dans des secteurs stratégiques. Près de 130 dossiers, portant sur des investissements supérieurs à 1 million d'euros, ont été déposés dans le cadre de l'appel à projets clos le 17 novembre. »

Le projet Aledia

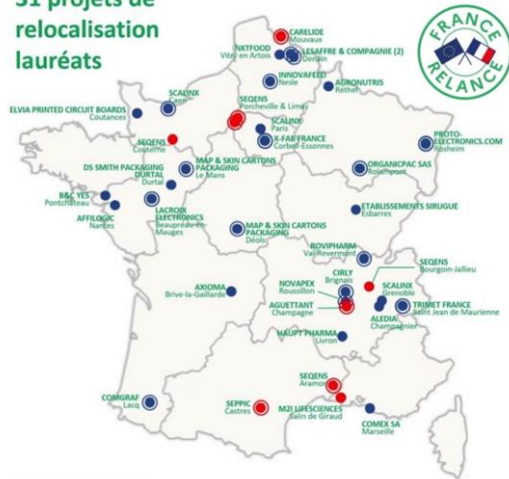
« Implanter en France une industrie leader dans le domaine des écrans nouvelle génération pour montres connectées, smartphones, PC portables, TV grand format et lunettes de réalité augmentée. Et ce, à l'heure de la domination sans partage des pays asiatiques. Le pari est audacieux. Il pourrait prêter à l'ironie, voire au dédain. C'est pourtant le rêve de Giorgio Anania, le PDG d'Aledia, une PME du secteur de l'électronique, sise dans le bassin grenoblois.

« Notre technologie s'appuie sur des nanocristaux que nous faisons croître sur des plaques de silicium, ici, à Grenoble. Après découpe, les microcomposants serviront à l'élaboration de ces écrans que nous ne fabriquons pas encore. Ce sera dans un second temps. Par rapport à la technologie LCD et OLED, la nôtre, bien plus lumineuse, permet de moins consommer d'énergie lors de la retransmission de l'image », s'enthousiasme-t-il. Dans un marché des écrans aujourd'hui dominé par une douzaine de sociétés à l'instar de Samsung pour un marché évalué à 120 milliards d'euros chaque année, Giorgio Anania espère, à terme, en capter une part importante avec sa technologie de pointe. »

<https://www.lesechos.fr/idees-debats/editos-analyses/ces-entreprises-qui-font-le-pari-du-made-in-france-1292963>

N.B. : la ville de Grenoble, technopole scientifique, s'est spécialisée dans les nanotechnologies.

31 projets de relocalisation lauréats



Source : DGE, DTI, Bpifrance

Information sur le nouveau projet Typologie du projet Projets localisés dans des territoires d'industrie

SEPPIC ← Porteur du projet ● AAP secteurs stratégiques (25) ● Territoires d'industrie

Castres ← Commune ● AMI Médicament (6)

<https://www.pharmelis.com/la-carte-de-france-des-31-premiers-projets-de-relocalisation-du-plan-de-relance/>

1. Relevez les arguments en faveur de la relocalisation industrielle (document 21).

.....

.....

.....

.....

2. Quels événements de l'année 2022 semblent confirmer ce diagnostic, d'après vous ?

.....

.....

3. Comment les pouvoirs publics agissent-ils en faveur des relocalisations (document 22) ?

.....

.....

4. Dans quel secteur d'activités le PDG d'Aledia souhaite-t-il relocaliser ? Qui domine actuellement ce marché (document 22) ?

.....

.....

5. Montrez que le PDG d'Aledia s'appuie sur les compétences locales (document 22).

.....

.....

1. Les pénuries générées par la pandémie de COVID-19 ont mis en évidence la dépendance française à la production étrangère. Relocaliser permettrait de mieux maîtriser les ressources, de créer de l'emploi, de favoriser la transition écologique et de se relever plus facilement en cas de crise.
2. La guerre en Ukraine et ses conséquences (interruption des flux de matières premières et produits stratégiques) semblent confirmer ce diagnostic.
3. L'État a lancé un programme d'investissements et un appel à projet pour soutenir les initiatives de relocalisation, dans les secteurs stratégiques.
4. Il s'agit des technologies de pointe (fabrication d'écrans nouvelles générations). Les pays asiatiques dominent ce marché (Samsung).
5. Son projet est au cœur d'un territoire d'industrie (la ville de Grenoble est un pôle scientifique spécialisé dans les nanotechnologies).

Le contexte de crise que connaît le monde (pandémie de COVID-19 puis guerre en Ukraine) a mis en évidence la **dépendance** de la France pour son approvisionnement en produits stratégiques : médicaments, masques, vaccins, matières premières (gaz), produits finis (puces électroniques). Ces pénuries freinent la production et sont responsables d'une hausse générale des prix.

Relocaliser ces industries, mouvement déjà esquissé dans la décennie 2010, apparaît plus que jamais comme un des moyens de pallier ces insuffisances. L'objectif a été inscrit au **Plan de relance** de l'État, fin 2020.



L'urgence climatique

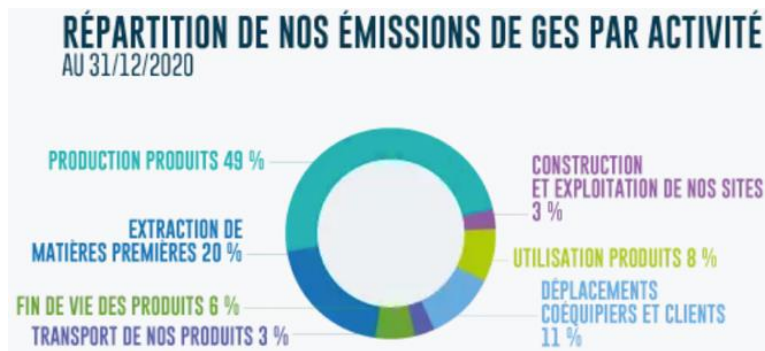


RÉFLÉCHISSONS ENSEMBLE

À partir de ces documents répondez aux questions associées

Document 23. Les efforts de Decathlon pour réduire son empreinte carbone

Decathlon, fabricant de produits sportifs, est présent dans 60 pays. Son siège social se trouve dans la banlieue lilloise.



<https://engagements.decathlon.fr/notre-engagement-pour-repondre-a-lenjeu-climatique>

NOS ACTIONS ET ENGAGEMENTS SUR LES TRANSPORTS

Dans le cycle de vie du produit, le transport n'est pas l'étape la plus polluante, bien qu'il ait un impact non négligeable. Pour réduire notre empreinte carbone, nous avons donc choisi de concentrer nos efforts en priorité sur la conception et la fabrication de nos produits.

Cela ne nous empêche pas d'agir sur la partie transport.

Nos équipes sont actuellement en pleine analyse de notre impact écologique sur ce sujet. Jusqu'à présent, nous n'avons pas de données formelles, c'est donc un travail colossal qui est en train d'être réalisé. Routier, ferroviaire, maritime et aérien, tous les modes sont examinés en détail. Le but de ce projet est de réaliser un état des lieux mondial, qui nous permettra d'identifier précisément nos axes de progression et de nous fixer des objectifs pour les années à venir.

Document 24. Les engagements de Petzl

Le siège social de Petzl se situe à Crolles, dans la banlieue grenobloise. L'entreprise produit du matériel de montagne et de sécurité, destiné aux activités sportives et professionnelles. Ses filiales sont présentes aux États-Unis, en Europe et en Asie. Elle distribue ses produits dans 55 pays.

Objectif, contexte et solutions

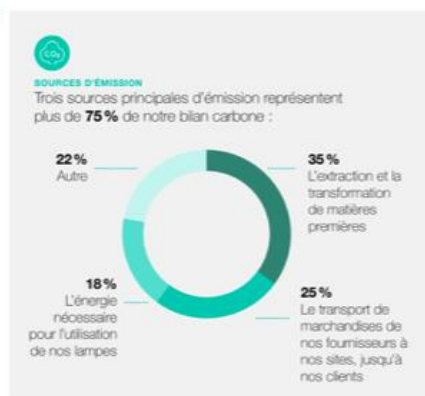
OBJECTIF

Réduire notre intensité carbone de 50 % d'ici 2030 par rapport à 2019.

CONTEXTE

L'inaction en matière climatique et notamment les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) nous conduisent à subir des chocs de plus en plus intenses et fréquents : canicules, incendies géants, inondations, cyclones, maladies émergentes. Chaque décision reportée, car perçue comme difficile ou trop coûteuse, nous conduira à prendre des décisions encore plus difficiles demain.

L'empreinte carbone de notre entreprise cristallise une grande partie de ces enjeux climatiques. C'est pourquoi Petzl a choisi de focaliser prioritairement ses actions sur l'intensité carbone de notre activité.



© 2020 - Petzl Distribution - Stéphane Candi

16

https://petzl.my.salesforce.com/sfc/p/#20000000HrHq/a/68000000DuKr/XXutMPfeKgg_6R0RGAYB6ooiPMVCCIkPo4eKJnpzNDY



© 2022 - Petzl Distribution - Lafuuche

#2 DÉPLACEMENTS DES COLLABORATEUR·RICE·S

ACTIONS MENÉES EN 2021

En 2021, la politique de télétravail de Petzl a évolué, passant d'un jour par mois à deux jours par semaine.

Le gain est estimé à 450 tonnes équivalent CO₂ par an. Un Forfait de Mobilité Durable (FMD) a aussi été mis en place, afin de favoriser les modes de transport doux sur les trajets domicile-travail. Ce forfait correspond à une prise en charge de 70% du coût des transports en commun, ainsi qu'une prime annuelle allouée de 500 euros maximum par collaborateur·rice.

Des bornes de recharge pour les véhicules électriques ont également été installées sur les sites de Croles et de Salt Lake City. Elles sont accessibles aussi bien aux employé·e·s qu'aux véhicules de Petzl dont une partie est désormais composée de véhicules hybrides.

ÉCONOMIES LIÉES À L'ÉVOLUTION DE LA POLITIQUE DE TÉLÉTRAVAIL



Soit l'équivalent de **254 allers-retours Paris-New York** en avion¹.



¹Base de calcul ADEME : 1 A/R Paris-New York = 1,77 T CO₂ e. cf. www.minispastransport.fr

24

1. Présentez les deux entreprises ci-dessus (documents 23 et 24).

.....

.....

.....

2. Relevez les principaux facteurs d'émission de GES (gaz à effet de serre) des deux groupes.

.....

.....

.....

3. Quels leviers d'action apparaissent dans ces documents (documents 23 et 24) ?

.....

.....

.....

.....

.....

1. Decathlon et Petzl sont deux firmes multinationales françaises. Decathlon conçoit des produits dédiés au sport, Petzl est spécialisé dans le matériel de sécurité, sportif et professionnel.
2. Chez Decathlon, les principaux facteurs d'émission de GES sont la fabrication des produits (49 %) et l'extraction des matières premières (20 %). Pour Petzl, 35 % des émissions sont liées à l'extraction et la transformation des matières premières et 25 % au transport de marchandises.
3. Decathlon souhaite concentrer ses efforts sur la conception et la fabrication, et réfléchit également au transport. L'un des leviers d'action de Petzl concerne la réduction des déplacements des collaborateurs : télétravail, modes de transport doux favorisés par des primes, achat de véhicules hybrides et installation de bornes de rechargement électrique.

Les derniers rapports du GIEC et l'été caniculaire vécu par les Français en 2022 ont mis en évidence l'urgence de la lutte à engager afin de ralentir le réchauffement climatique. La **fragmentation des espaces de production** et la **multiplication des flux** qui en découle, liées aux stratégies de développement des grandes FMN en **chaînes de valeur mondialisée**, sont régulièrement présentées comme facteurs d'aggravation des émissions de gaz à effet de serre. L'extraction des matières premières, la fabrication et le transport en sont les principaux responsables.

Ces sociétés, comme Petzl ou Decathlon, sont de plus en plus nombreuses à rechercher et engager diverses actions.

Les aménagements qui en résulteront pourraient constituer, dans les années à venir, des facteurs essentiels de recomposition des espaces productifs.



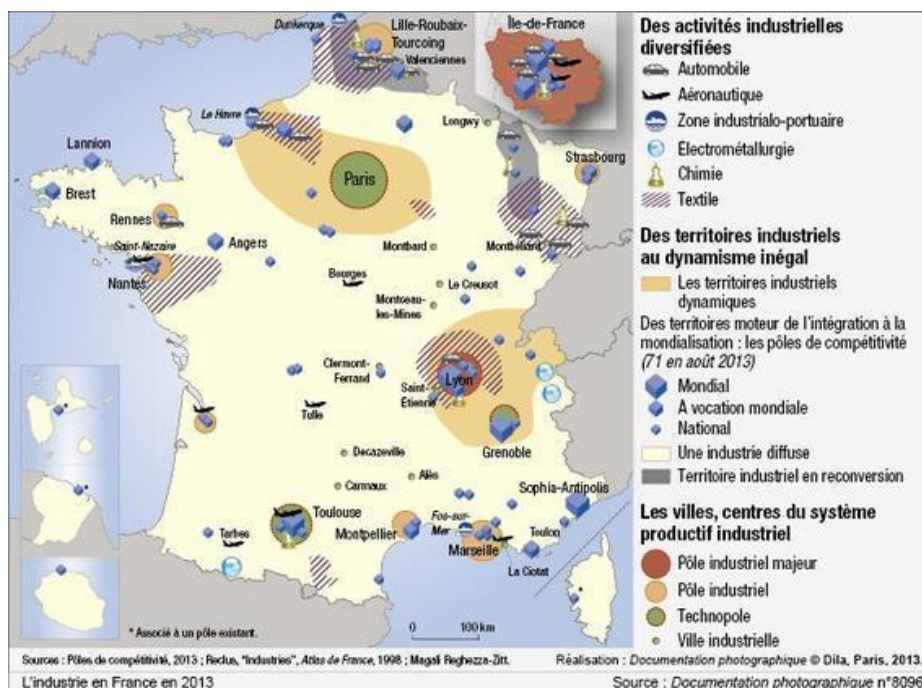
LA FRANCE : LES SYSTÈMES PRODUCTIFS ENTRE VALORISATION LOCALE ET INTÉGRATION EUROPÉENNE ET MONDIALE

Géographie des espaces productifs français (croquis)

La France dispose donc d'**espaces productifs performants**, comme Paris-Saclay, et oriente sa politique d'aménagement du territoire vers le développement de **pôles de compétitivités** et la **relocalisation d'entreprises**, notamment stratégiques.

Ces choix participent à la recomposition géographique de ses espaces productifs, que nous vous proposons de découvrir en réalisant le croquis suivant, extrait de la banque de sujets des épreuves communes du baccalauréat.

Au cours de cette activité, vous pourrez vous aider de la carte suivante, pour les localisations :



<https://static.data.gouv.fr/images/Od/6d8c0bf76445b4ab368889018c0574.jpg>

Réalisation d'une production graphique

Sujet – Les systèmes productifs français : diversité, intégration européenne et mondiale

Consigne :

À partir du texte, vous construirez, à l'aide du fond de carte fourni, un croquis correspondant au sujet suivant : « Les systèmes productifs français : diversité, intégration européenne et mondiale » accompagné d'une légende organisée.

N.B. : nous vous conseillons de suivre le plan du texte pour réaliser votre légende.

La place des métropoles

Les métropoles françaises sont les moteurs des systèmes productifs.

Paris, métropole de rang mondial, concentre les fonctions de direction et de recherche à un niveau inégalé, dans la mesure où il s'agit d'une métropole de rang mondial. D'autres métropoles, dont les entreprises sont organisées en clusters, s'affirment comme des technopoles. Lille, Lyon, Toulouse, Aix-Marseille, Rennes, Nantes, Bordeaux, Montpellier, Nice, Grenoble, Nancy et Strasbourg appartiennent à cette catégorie, où se détachent néanmoins les quatre premières.

La diversité des espaces productifs

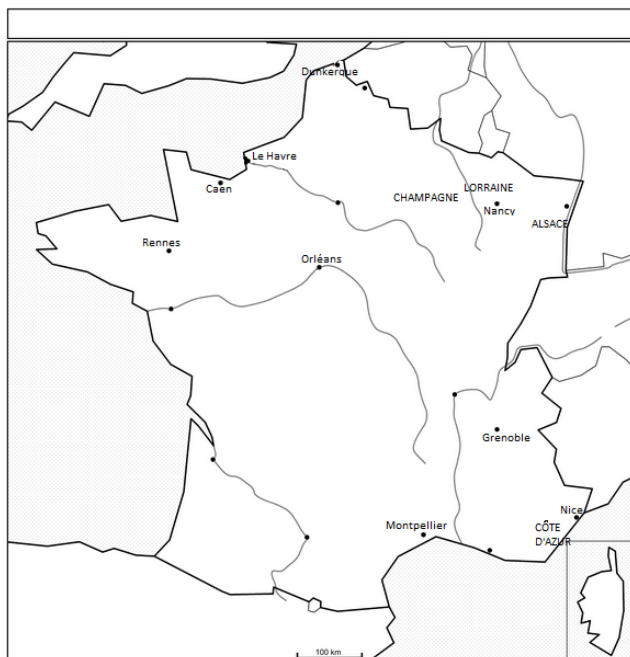
La France compte différents types d'espaces de production.

La métropole parisienne, au cœur du premier espace productif français, organise et dynamise un vaste espace – au-delà de l'Île-de-France – qui couvre tout le Bassin parisien, jusqu'à Caen et Orléans. Une vaste région, polarisée par Lyon et Grenoble, accueille des activités diversifiées et dynamiques. Le Nord et l'Est (Hauts-de-France, Champagne et Lorraine), malgré des espaces performants autour de pôles métropolitains, comptent des systèmes productifs en crise, dont la reconversion reste inégale et incertaine. Un croissant périphérique, de la Bretagne à la Côte d'Azur, abrite des systèmes productifs récents et en croissance qui tirent profit du cadre de vie. Le reste de la France est dominé par la ruralité, où les espaces productifs s'organisent en grande partie autour de l'agriculture.

L'intégration européenne et mondiale

Les espaces productifs français sont ouverts sur le monde et l'Europe.

La France est ouverte sur le monde grâce à ses grands ports, Dunkerque, Le Havre et Marseille. Les LGV et les autoroutes relient Paris à la Belgique et au Royaume-Uni, à l'Allemagne et à l'Espagne (via Bordeaux et Montpellier) ainsi qu'à l'Italie (via Marseille et Nice). Les grandes métropoles, dotées d'aéroports internationaux, comme Paris, Lyon et Aix-Marseille et les régions frontalières actives (nord des Hauts-de-France, nord de la Lorraine, Alsace et nord des Alpes) sont les destinations privilégiées des investissements directs étrangers (IDE).



CORRECTION

La place des métropoles

Les métropoles françaises sont les moteurs des systèmes productifs.

Paris, métropole de rang mondial, concentre les fonctions de direction et de recherche à un niveau inégalé, dans la mesure où il s'agit d'une métropole de rang mondial. D'autres métropoles, dont les entreprises sont organisées en clusters, s'affirment comme des technopoles. Lille, Lyon, Toulouse, Aix-Marseille, Rennes, Nantes, Bordeaux, Montpellier, Nice, Grenoble, Nancy et Strasbourg appartiennent à cette catégorie, où se détachent néanmoins les quatre premières.

La diversité des espaces productifs

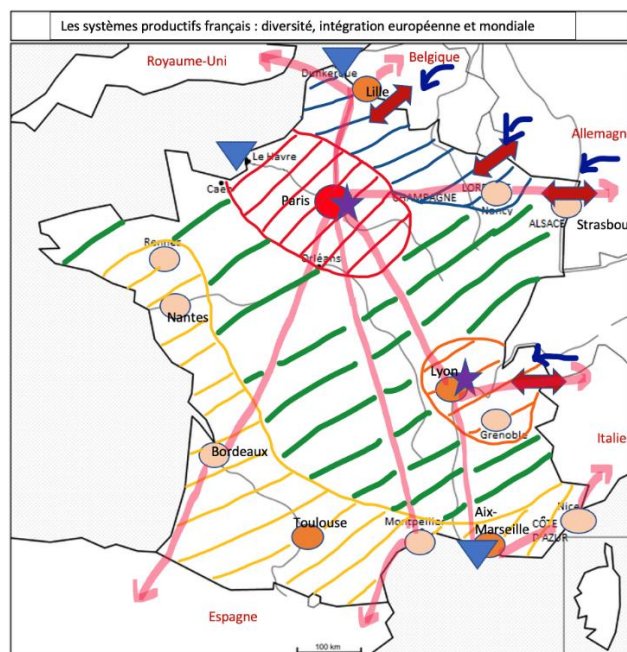
La France compte différents types d'espaces de production.

La métropole parisienne, au cœur du premier espace productif français, organise et dynamise un vaste espace – au-delà de l'Île-de-France – qui couvre tout le Bassin parisien, jusqu'à Caen et Orléans. Une vaste région, polarisée par Lyon et Grenoble, accueille des activités diversifiées et dynamiques. Le Nord et l'Est (Hauts-de-France, Champagne et Lorraine), malgré des espaces performants autour de pôles métropolitains, comptent des systèmes productifs en crise, dont la reconversion reste inégale et incertaine. Un croissant périphérique, de la Bretagne à la Côte d'Azur, abrite des systèmes productifs récents et en croissance qui tirent profit du cadre de vie. Le reste de la France est dominé par la ruralité, où les espaces productifs s'organisent en grande partie autour de l'agriculture.

L'intégration européenne et mondiale

Les espaces productifs français sont ouverts sur le monde et l'Europe.

La France est ouverte sur le monde grâce à ses grands ports, Dunkerque, Le Havre et Marseille. Les LGV et les autoroutes relient Paris à la Belgique et au Royaume-Uni, à l'Allemagne et à l'Espagne (via Bordeaux et Montpellier) ainsi qu'à l'Italie (via Marseille et Nice). Les grandes métropoles, dotées d'aéroports internationaux, comme Paris, Lyon et Aix-Marseille et les régions frontalières actives (nord des Hauts-de-France, nord de la Lorraine, Alsace et nord des Alpes) sont les destinations privilégiées des investissements directs étrangers (IDE).



Les métropoles, moteurs des systèmes productifs	La diversité des espaces productifs	Des espaces productifs intégrés à l'Europe et au monde
<ul style="list-style-type: none"> ● : Paris, métropole mondiale (forte concentration des fonctions de direction et de recherche) ● : Technopoles majeures ● : Technopoles secondaires 	<ul style="list-style-type: none"> /// : Premier espace productif français /// : Activités diversifiées et dynamiques /// : Systèmes productifs récents et en croissance /// : Systèmes productifs en crise, reconversion inégale et incertaine /// : Ruralité 	<ul style="list-style-type: none"> ▼ : Grands ports — : Liaisons majeures (LGV, autoroutes) ★ : Aéroports internationaux ↔ : Régions frontalières actives ↩ : IDE



La **mondialisation** a entraîné une recombinaison des espaces productifs perceptibles à toutes les échelles. Les systèmes productifs français ont, eux aussi, connu d'importantes mutations, depuis les années 1960, marquées par la **désindustrialisation**, la **tertiarisation** et la **métropolisation**.

La part de l'industrie dans la production des richesses nationales a considérablement diminué, passant sous la barre des 20 % en 2018. Dans le même temps, le nombre des actifs du secondaire chutait : un actif sur cinq seulement travaille dans le secteur industriel. Les espaces les plus touchés sont les **grandes régions de tradition industrielle du nord et de l'est** (textile, sidérurgie, mines), incapables de faire face à la concurrence des puissances émergentes et à la délocalisation de leurs outils de production vers les pays à main-d'œuvre moins coûteuse. Fermeture d'usines et hausse du chômage ont appauvri ces territoires, qui restent en reconversion et parfois répulsifs, des décennies plus tard.

Dans le même temps, les systèmes productifs se sont **tertiarisés** : les Français (et les entreprises) consomment aujourd'hui plus de services que de produits finis. Le tertiaire occupe les $\frac{3}{4}$ des actifs. Le territoire français dispose de nombreux **atouts** : de solides **compétences locales** (sur lesquelles s'appuie par exemple le groupe Michelin, implanté à Clermont-Ferrand depuis 130 ans), des **FMN** puissantes (Total, Danone) le fleuron de la **recherche scientifique** mondiale (*cluster* de Paris-Saclay), une forte capacité **d'innovation** (pôles de compétitivité, technopoles), et une excellente **intégration à l'Europe** et au **monde** (pôle de la Triade, au cœur des flux de la mondialisation) grâce à ses **infrastructures** de transports (grands ports, aéroports internationaux, réseau LGV et autoroutier). La France reste donc un pays **attractif**, dans lequel les investisseurs étrangers placent leur confiance, comme le montre l'importance des stocks d'**IDE** entrants, en tête de l'Union européenne, notamment dans les **zones frontalières**.

Aujourd'hui, les espaces productifs les plus dynamiques sont ceux qui misent sur **l'innovation** et la conception de produits issus des **nouvelles technologies**. De façon logique, ils sont installés près des technopoles, c'est-à-dire dans les grandes **métropoles** françaises, Paris en tête. On les retrouve dans le Bassin parisien, autour de Lyon et Grenoble et dans le croissant périphérique entre Bretagne et Côte d'Azur.

Cette recombinaison n'est pas achevée. Un mouvement de **relocalisation industrielle**, amorcé timidement dans les années 2010, reprend aujourd'hui de la vigueur, face aux nouveaux enjeux internationaux. Les pénuries de matières premières et de produits stratégiques liés à la pandémie de COVID-19 et à la guerre en Ukraine, ainsi que la nécessité de diminuer les émissions de gaz à effet de serre pour lutter contre le réchauffement climatique, ont ravivé l'intérêt des économistes et des pouvoirs publics pour le sujet (Plan de relance du gouvernement voté à la fin de l'année 2020).

JE M'ENTRAÎNE EN VUE DU BACCALAURÉAT

En analysant les documents, vous montrerez que le quartier d'affaires de la Défense constitue un espace productif français de premier plan, qui cherche à renforcer son attractivité.

L'analyse des documents constitue le cœur de votre travail, mais nécessite pour être menée la mobilisation de vos connaissances.

Consignes :

1. Trouvez le plan indiqué dans le sujet.
2. Dans le tableau, relevez les éléments des documents sur lesquels pourrait s'appuyer votre réponse.
3. Reliez ces éléments à vos connaissances de cours.

Idées tirées du document	Connaissances

Document 1 – Plan d'accès à la Défense



Source : RATP

Document 2 – De l'Arche à la Seine Ouest, un territoire en mutation

Le territoire de l'Arche à la Seine apparaît désormais comme une centralité incontournable de la Métropole du Grand Paris (MGP). Profitant d'une bonne desserte en transport en commun (stations RER) et d'un prix au m² plus abordable que dans le [cœur de Paris], plusieurs entreprises se sont implantées le long des « Terrasses », à l'image du groupe d'assurances mondial Axa qui en 2006 y a installé ses 3 000 salariés jusqu'alors regroupés dans la « tour Axa » (désormais tour First) à La Défense.

Au pied de l'Arche, à l'emplacement de l'ancien stade des Bouvets [...] on trouve désormais le vaste complexe sportif et culturel « Paris La Défense Arena » inauguré en 2017. Il accueille la plus grande salle de spectacle d'Europe (40 000 places, soit le double de la capacité de l'Arena Paris-Bercy) et est aussi le stade résident du club professionnel de rugby le Racing 92. Sa création, initiée par l'homme d'affaires franco-suisse Jacky Lorenzetti, ancien PDG de Foncia [société immobilière] et propriétaire du Racing 92, a été soutenue aussi bien par la mairie communiste de Nanterre que par le département des Hauts-de-Seine dirigé par la droite (LR), qui y a d'ailleurs installé son nouveau siège.

Derrière l’Arena et au pied de la Grande Arche, le quartier appelé « Les Groues » est un secteur stratégique en pleine mutation. Cet espace enclavé de 70 hectares, constitué en grande partie de friches ferroviaires et d’emprises industrielles, est depuis les années 1990 très convoité et a fait l’objet de fortes rivalités entre la ville de Nanterre et l’État qui souhaitait en faire une extension du quartier d’affaires de La Défense. Il doit finalement devenir d’ici 2030 un nouveau quartier urbain multifonctionnel et écologique (5 000 nouveaux logements dont 30 % sociaux, 12 000 emplois, 3 groupes scolaires, commerces, parcs urbains) et un hub de transport majeur en lien notamment avec l’arrivée d’Éole (RER E) et du Grand Paris Express (ligne 15). La transformation du boulevard circulaire, cet anneau routier ceinturant La Défense, en véritable boulevard urbain doit également permettre une nouvelle continuité urbaine avec le quartier d’affaires.

Le territoire de l’Arche à la Seine est enfin une centralité universitaire de premier rang grâce à l’université Paris Nanterre (Paris X), la première université d’Île-de-France en nombre d’étudiants (33 000), dont le campus se déploie sur une trentaine d’hectares.

<https://geoimage.cnes.fr/fr/ile-de-france-le-quartier-daffaires-de-la-defense-entre-affirmation-mondiale-et-tensions>,



Méthodologie : présenter un document en géographie et le replacer dans son contexte

Comme en histoire, il est possible que la consigne de l’épreuve d’analyse de documents vous demande de présenter les documents et de les replacer dans leur contexte. Les conseils de méthodologie sont les mêmes.

Pour présenter correctement un document, j’indique sa **nature** (carte, photo, graphique, tableau, etc.), sa **date**, son **auteur**, sa **source** (le site dont il est extrait par exemple).

Présenter un document permet de **ne pas commettre d’erreurs d’interprétation**.

La **date** est très importante en géographie, qui est une science du monde actuel, car les relations internationales et l’économie sont devenues très instables ces dernières années.

La date indique s’il faut relativiser les données du document ou apporter des informations complémentaires. Pour cela il est nécessaire d’être bien informé de l’actualité, nous reviendrons sur ce sujet dans un prochain chapitre.

Exemple : reprenons le document 21 (*Une nécessité économique ?*). Ce texte, écrit en mars 2022, fait référence à la pandémie de COVID-19, qui a mis en évidence, selon l’auteur, la nécessité de relocaliser les activités industrielles stratégiques.

Dans un contexte d’analyse critique de documents, le correcteur attendra de vous des références aux pénuries de produits finis et de matières premières générées depuis cette date par la guerre en Ukraine et qui semblent confirmer les dires de l’auteur. Être capable de « **construire et vérifier des hypothèses sur une situation historique ou géographique** » et « **confronter le savoir acquis en histoire et en géographie avec ce qui est entendu, lu et vécu** » sont en effet des compétences attendues comme maîtrisées.

Entraînez-vous : relevez les dates des deux graphiques du document 1 et expliquez leur importance.

CORRECTION

JE RÉVISE

Notion :	Exemple :
FMN françaises	<ul style="list-style-type: none">• Michelin, Total, L'Oréal, Danone
Compétences locales	<ul style="list-style-type: none">• Nanotechnologies à Grenoble• Céramique à Limoges• Recherche scientifique à Paris-Saclay
Pôles de compétitivité	<ul style="list-style-type: none">• Cosmetic Valley à Chartres (parfumerie-cosmétique)• Aerospace Valley à Toulouse (aérospatial)
Cluster	<ul style="list-style-type: none">• Paris-Saclay
Désindustrialisation	<ul style="list-style-type: none">• Industries textiles de Roubaix
Relocalisation	<ul style="list-style-type: none">• Aledia à Grenoble (écrans nouvelle génération)

J'ANALYSE UN DOCUMENT À L'AIDE DE MES CONNAISSANCES

Ce document reflète la recomposition géographique des espaces productifs français : les écosystèmes labélisés FrenchTech, reconnus pour leur capacité d'innovation, sont localisés dans les métropoles françaises qui font figure de technopoles (Paris, Lille, Bordeaux, Lyon, Nantes, Aix-Marseille), au sein des espaces productifs les plus dynamiques (Île-de-France, Rhône-Alpes, croissant périphérique Bretagne-Côte d'Azur). Le fait que ce label s'étende à l'international est le signe de l'intégration mondiale des systèmes productifs français. Le document reflète également la politique des pouvoirs publics, consistant à favoriser les entreprises misant sur l'innovation et les nouvelles technologies.

MÉTHODOS CLÉS

Ces deux graphiques s'arrêtent en 2019. Or, depuis cette date, la pandémie de COVID-19 et la guerre en Ukraine sont venues bouleverser les données économiques. Il faut donc se garder de considérer les évolutions indiquées comme étant des tendances encore valables actuellement.

JE M'ENTRAÎNE EN VUE DU BACCALAURÉAT

Plan :

- I. Le quartier de la Défense est un espace productif français de 1^{er} plan
- II. Le quartier de la Défense cherche à renforcer son attractivité

	Idees tirées du document	Connaissances
Partie 1 du plan	<ul style="list-style-type: none">- Des FMN de rang international : AXA (assurances)- La plus grande salle de spectacles d'Europe (Paris la Défense Aréna)- Une excellente connexion aux infrastructures de transports parisiennes (métro)- Une université de premier rang, première d'Île-de-France en nombre d'étudiants.	<ul style="list-style-type: none">- Concentration des fonctions de commandement économique + tertiarisation = centre d'affaires de niveau mondial situé dans l'une des 4 « villes globales » de l'archipel mégapolitain, au cœur de la 6^{ème} puissance mondiale- La ville la plus accessible du monde d'après le Global power city index (aéroports internationaux, réseaux LGV)- Forte intégration européenne et mondiale- Flux majeurs de capitaux, d'hommes, d'informations
Partie 2 du plan	<ul style="list-style-type: none">- Au cœur du projet de Grand Paris- Des projets d'aménagements dans le quartier des « Groues » : un quartier urbain multifonctionnel et écologique et un hub de transports majeur pour assurer la continuité avec la capitale- Certains aménagements bénéficient du soutien des pouvoirs publics (mairie de Nanterre et département des Hauts-de-Seine), mais d'autres sont source de rivalités (État/ville de Nanterre)	<ul style="list-style-type: none">- Compétition et concurrence mondiale entre grands centres d'affaires (Londres, New York, Tokyo, Singapour) : nécessité de conserver et renforcer son attractivité pour attirer les sièges sociaux des grandes FMN, d'où l'intérêt que porte l'État au projet.



Vous pouvez maintenant
faire et envoyer le **devoir n°1**

